

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 JUIN 2023



N° 37/2023

Le 9 juin deux mil vingt-trois à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard DUBOUIL, Premier Adjoint au Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 2 juin 2023.

PRESENTS : Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ;

Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, Fernandes, Delormel, M. Kwak, Mme Flagothier, MM. Berthelot, Rousseau, Mmes Barre, Vigne, M. Matron Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Rauzier par M. Convers, M. Hamot par Mme Bourgoïn, M. Moonen par M. Dubouil, M. Aubry par Mme Brunet, Mme Coulon par Mme Dollez.

ABSENTS : Mme Konan et M. Lenoble.

Secrétaire de séance : Béatrice DELAMARRE.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 25

Votes Pour : 25

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Convention de mise à disposition d'un éducateur sportif.

Monsieur le premier Adjoint expose au Conseil Municipal que la commune de St Just-en-Chaussée envisage de mettre à disposition un éducateur sportif auprès de la commune de Tricot à compter de la prochaine rentrée scolaire 2023/2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ÉMET** un avis favorable à cette mise à disposition à raison de 4 heures maximum par semaine, pendant les périodes scolaires,
- **AUTORISE** Monsieur le premier Adjoint à signer la convention avec la Commune de Tricot.

Pour copie conforme.

Béatrice DELAMARRE
Secrétaire de séance



Bernard DUBOUIL
Premier Adjoint